

N° 24/25-265

Le Président de l'Université Paris Dauphine – PSL

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2004-186 du 26 février 2004 modifié portant création de l'université Paris-Dauphine,
Vu l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents

Vu l'arrêté ministériel du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes,

Vu le règlement intérieur modifié de l'Université,

Vu l'arrêté n° 24/25-264 du président de l'Université du 6 janvier 2025 instituant une régie d'avance auprès du Service de la Présidence,

Vu le recrutement de M. Maxence GUILLIOMET-DUCHE en qualité de Directeur de cabinet du Président de l'Université à compter du 6 janvier 2025,

Vu l'agrément de l'Agent comptable du 6 janvier 2025 à la nomination de M. Maxence GUILLIOMET-DUCHE en qualité de régisseur de la régie d'avance du Service de la Présidence,

ARRETE

Article 1

A compter du 6 janvier 2025, Monsieur Maxence GUILLIOMET-DUCHE, Directeur de cabinet du Président de l'Université, demeurant 3 place Paul Émile Victor, 77100 Meaux, est nommé régisseur d'avances auprès du Service de la Présidence.

Article 2

En cas d'absence du régisseur pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Madame Sandra CHANVRIL, Assistante du Président chargée du protocole, est nommée mandataire suppléante, afin de réaliser pour le compte du régisseur toutes les opérations afférentes à la régie.

Article 3

Le présent arrêté prend fin au plus tard au terme du mandat du président de l'Université ou des fonctions du régisseur.

Article 4

La Directrice générale des services et l'Agent comptable de l'Université sont chargés, en ce qui les concerne, de la publication et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 janvier 2025

Pr Bruno BOUCHARD
Président de l'Université Paris Dauphine - PSL

Paris, le 6 janvier 2025

AGENCE COMPTABLE

Affaire suivie par :
Hervé ZECLER

Objet : agrément pour la nomination d'un régisseur

Je donne mon agrément pour la nomination de Monsieur Maxence GUILLIOMET-DUCHE comme régisseur de la régie d'avance au service de la Présidence.

Hervé ZECLER
Agent Comptable

